

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
12 juin 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 954

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

-----  
**ARTICLE 27**

I. – À la première phrase de l’alinéa 32, après le mot :

« réponse »

insérer les mots :

« pour la deuxième année consécutive ».

II. – En conséquence, à la même phrase, supprimer les mots :

« pour la deuxième année consécutive ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.